



UNSA Défense  
AIA Clermont-Ferrand  
161 avenue du Brézet  
63028 Clermont-Fd Cedex 2  
Tél : 04 73 42 56 92  
unsa.aiacl@gmail.com

# LE FIL D'ORINE



## : L'EDITO

L'information des adhérents du syndicat UNSA Défense

## 37.2 le matin... 49.3 le soir. Et votre été à vous ?

**Emmanuel Macron** : « Je suis le soleil du peuple... à 149 597 000 km de ses préoccupations ».

**Franck Ribéry** : « On crève de chaud avec cette clavicule, les nappes frénétiques sont à sec ».

**Emmanuelle, agent public de catégorie C** : « J'ai envie de partir loin cette année ». « Pourquoi, tu étais allée loin l'année dernière ? ». « Non, mais j'avais envie aussi ».

**Claude François** : « Parfois, il faut savoir lâcher prise ».

**Professeur Raoult** : « C'est bon, j'ai ma dose, je pars '♪ sans me retourner, ne rien regretter ♪... parce que je suis un 'toubib free' ». (Réservé aux + de 35 ans)

**Elon Musk** : « Les vacances ? Qu'est-ce là ? ».

**Chuck Norris** : « Un jour Chuck Norris a pris le soleil... il ne l'a jamais rendu ».

**Sandrine Rousseaux** : « Bien sûr, les vacances, c'est féminin et le travail masculin... Bande de phalocrates !!!

**Vous qui avez l'espoir de partir vous reposer avec les enfants** : « Oubliez, c'est mort ».

**Cyrano de Bergerac** : « A vue de nez... tout devrait bien se passer ».

**Jeff Bezos** : « Les vacances, c'est comme être livré à soi-même avec l'avantage d'économiser les frais de port ».

**Jean-Luc Mélenchon** : « Les congés payés... C'EST MOI !!! ».

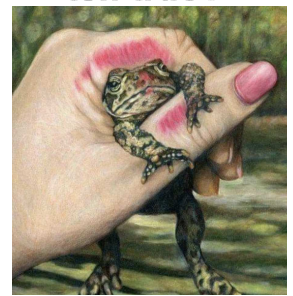
**Sébastien Lecornu** : « Ai-je encore un risque de croiser un ouvrier du MinArm en congés ? Parce que franchement, voir des femmes et des hommes en bleu, bof bof. Déjà que j'ai pas vu Avatar ».

**Gino pizza** : « Cause dérèglement climatique, changement de carte : la Vivaldi devient désormais la pizza '2 saisons' ».

**Greta Thunberg** : « J'aurais pu faire un bon mot sur la sécheresse, mais il n'aurait pas plu. Voilà les conséquences des vacances en 'recrue d'essence', la Terre ferme... Tant pis on ira ailleurs ».

**François Bayrou** : « Déconstruisons l'idée même de congés dans leur sens philosophique et sociologique, afin de procéder à l'analyse exhaustive d'une structure de pensée sans surinterprétation en considérant tous ses composants et les interactions qui les sous-tendent afin de comprendre ce qui pousse les français à apprécier ces périodes ». Merci François, mais faut pas rester là.

**Valérie, agent de catégorie B:**  
"Ca marche pas ton truc !"



**Mon contrôleur SNCF préféré** : « Bonnes vacances 2018 et veuillez accepter nos excuses pour ce retard à l'arrivée ».

**Archimède** : « C'est à quelle heure qu'on part du principe ? ».

**Vous à votre chef le jour du départ** : « Vous devez me confondre avec quelqu'un qui est intéressé par ce que vous dites ».

**Descartes** : « De bonnes vacances ? Oui... je pense ».

**Bruno Le Maire** : « ... Biiiiip... Biiiiip... votre correspondant est momentanément absent, mais il excuse la dyscalculie de Stanislas Guérini qui a confondu les 5,1% d'inflation et les 1,5% de revalorisation du point d'indice... Parait que c'est pour vous habituer à la fin de l'abondance ».

**Jean-Claude Vandame** : « Il y a des vacances parce qu'il y a du travail. T'enlèves le travail, t'as plus de vacances, t'es 'aware' ».



Toute l'équipe UNSA vous souhaite de passer en mode avion et de si belles vacances qu'elles vous feront oublier tous vos mots de passe pour la rentrée... Oubliez les choses, semez les moments et récoltez avec celles et ceux qui vous aiment sans condition... ils sont si rares. Un bel été à chacune et chacun d'entre vous.



Amitiés. Laurent Tintignac

L'important n'est pas de convaincre, mais donner à réfléchir.

n°192 – Juin / Juillet 2023  
: AU SOMMAIRE

- Edito... Et votre été à vous ?
- Dyscalculie
- Le détail des revalos FP
- Conseil Médical Ministériel

- Le SIAé en 1<sup>ère</sup> ligne sur l'attractivité
- Ouvriers d'état : Urgence
- Réforme des retraites : les textes
- Bonnes vacances !

## Le Ministre de la Fonction Publique serait-il symptomatique de ce trouble spécifique des activités numériques, altérant la capacité à comprendre les nombres ?

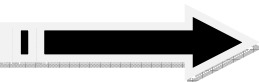
Au regard des annonces concernant les mesures salariales pour les agents publics pour 2023, l'UNSA-Défense serait en droit de le penser. Jugez plutôt, alors que l'inflation calculée par l'INSEE (pas le plus gauchiste des instituts) sur une année, s'élève à 5,1%... Stanislas Guérini arrête sa décision de revalorisation du Point d'Indice à seulement +1,5%... et encore au 1<sup>er</sup> juillet soit 0,75% pour l'année 2023.

« **Les comptes sont pas bons Kevin Stanislas !!!** »

5,1% d'inflation, plus de 20% pour les prix de l'alimentaire, le défi de l'attractivité des métiers de toutes les composantes de la Fonction Publique, les démissions qui entament l'idée même de la 'chose publique', cette défidélisation inexorable, les grilles indiciaires écrasées par les revalorisations successives du SMIC et leur impact sur le minimum garanti Fonction Publique, des agents publics déconsidérés dans leur compétences, leur droit à un déroulement de carrière digne, viennent refermer le couvercle des 2 années supplémentaires de travail imposées par l'injuste et inefficace réforme des retraites. N'en jetez plus.

Les mesures annoncées pour 2023 et 2024 concernent les fonctionnaires, les ouvriers d'état, les contractuels de droit commun. Pour ce qui concerne les agents ICT-TCT, l'impact budgétaire de ces revalorisations sur la masse salariale sera piloté par la DGA, à l'identique de la transposition des mesures 2022. Les secrétaires nationaux UNSA-Défense suivent bien sûr cette transposition Fonction Publique comme celle de la métallurgie, constituant le dossier du moment.

Voir les mesures ci-contre



## Je rejoins l'UNSA

**UNSA Défense**  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
Tel : 01 42 22 37 02  
[Unsa.defense@orange.fr](mailto:Unsa.defense@orange.fr)  
[portail-unsaintraderf.gouv.fr](http://portail-unsaintraderf.gouv.fr)  
[www.unsadefense.com](http://www.unsadefense.com)  
[@UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)

Retrouvez-nous sur Facebook  
[@unsaaiaclermontferrand](https://www.facebook.com/unsaaiaclermontferrand)



# Le détail des mesures FP

Pour l'UNSA, des mesures d'urgence déconnectées des attentes des agents et qui ne peuvent pas être un solde de tout compte !!!

## Pour tous les agents (Fonctionnaires, ouvriers, contractuels de droit commun)

- ▶ + 1,5% de hausse de la valeur du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet 2023,
- ▶ +5 points d'indice, ou leur équivalent, pour tous les agents (mesure au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et représentant 24,61€/mois).

## Mesures spécifiques pour les bas de grille des agents de catégorie C et B

- ▶ De 1 à 9 points d'indice seront ajoutés au 1<sup>er</sup> juillet 2023 à chaque échelon impacté par le minimum de traitement afin de recréer un réel échelonnement des grilles. Cette mesure concerne 1,44 million d'agents.

## Une prime "one shot", "pouvoir d'achat"

Cette prime dégressive entre 800€ et 300 € sera versée aux agents qui perçoivent un revenu brut mensuel inférieur à 3250 €.

## Quatre autres mesures complémentaires annoncées :

- ▶ **Reconduction de la GIPA** (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) pour 2023

=====

- ▶ **Revalorisation des frais de mission de 10%** dès la rentrée 2023 pour les seuls agents de la FPE :

- Augmentation du plafond des nuitées hôtelières,
- Revalorisation du plafond de l'indemnité repas.

=====

- ▶ **Revalorisation de 10% du barème de monétarisation des jours de CET :**

- Agents de catégorie A : de 135€ à 150€ bruts
- Agents de catégorie B : de 90€ à 100€ bruts
- Agents de catégorie C : de 75€ à 83€ bruts

=====

- ▶ **Meilleure prise en charge des abonnements pour les transports en commun** à partir de septembre 2023.

=====

**L'UNSA rappelle sa nette priorité pour des hausses de salaires exprimées en points d'indice.** En effet, c'est bien le salaire de base qui doit être revalorisé pour reconnaître l'activité. L'UNSA estime que l'ensemble de ces annonces ne peut être qu'une première série de réponses pour 2023 et demande **une nouvelle conférence salariale**. Investir dans la fonction publique, c'est investir pour l'avenir du pays.

Retrouvez les nouvelles grilles indiciaires sur Facebook '[unsaaiaclermont](https://www.facebook.com/unsaaiaclermont)' et sur les sites UNSA-Défense.



# C Conseil médical ministériel

C'est dans le cadre de la réforme des instances médicales de la Fonction Publique, que le Ministère des Armées a convoqué les fédérations pour un Comité Social d'Administration Ministériel ce 29 juin.

## Le conseil médical se réunit afin d'examiner les projets de décision suivants :

- Mise en congé de longue maladie (CLM) ou en congé de longue durée (CLD).
- Renouvellement d'un CLM ou d'un CLD après épuisement de la période d'un an ou de 3 ans rémunérée à plein traitement donnant lieu à rémunération à demi-traitement.
- Réintégration à la fin des droits à congés de maladie (congé de maladie ordinaire - CMO, CLM, CLD, congé pour invalidité temporaire imputable au service - CITIS)
- Réintégration à la fin d'une période de CLM ou de CLD lorsque vous exercez des fonctions qui exigent des conditions de santé particulières ou lorsque vous avez été placé d'office en CLM ou en CLD.
- Mise en disponibilité d'office pour raison de santé, renouvellement de la mise en disponibilité et réintégration à la fin de la disponibilité.
- Reclassement dans un emploi d'un autre corps ou cadre d'emplois à la suite d'une altération de votre état de santé.

Ce jour, il s'agissait d'élire 15 représentants des personnels fonctionnaires parmi les électeurs et électrices du Comité Social d'Administration Ministériel. Les fédérations syndicales du Minarm ont adopté une position commune et unanime afin de présenter une liste commune de 15 agents, selon la représentativité ministérielle. C'est ainsi qu'ont été élu(e)s 5 candidat(e)s CFDT, 4 FO, 3 UNSA, 2 CGT et 1 CGC/CFTC.



L'UNSA-Défense adresse ses félicitations aux élu(e)s et particulièrement à celles de l'UNSA-Défense, vous pouvez compter sur elles.

- **Kathya FELTEN – Metz**
- **Nathalie GALAUP - Paris**
- **Barbara CALVET - Bordeaux**

# O Ouvriers – Le SIAé en 1<sup>ère</sup> ligne

Le Service Industriel de l'Aéronautique (SIAé), secteur étatique étranglé par la concurrence et l'attractivité salariale du secteur privé, est sans aucun doute l'employeur ministériel percuté frontalement par ces réalités. **Pour preuve, le SIAé a connu en 2022, le plus grand nombre de démissions de tout le MinArm et le plan de recrutement 2023, à hauteur de 460, intègre dès l'origine... 100 démissions anticipées.**

C'est dans ce contexte que la Direction du Service et les organisations syndicales représentatives ont ouvert un **GT « Attractivité et fidélisation »**. Ce GT est en quelque sorte une boîte à outils dans laquelle toutes les idées, toutes les propositions, suggestions, tous les aménagements sont 'posés'... Vient ensuite l'examen de ce qu'il est possible de faire en interne SIAé, ce qui doit passer par l'arbitrage de la DRHMD, voire au-delà, au Guichet Unique selon la portée et la conséquence budgétaire de ces propositions.

**L'UNSA considère que le SIAé est précurseur dans cette démarche concrète qui dépasse le simple stade du constat béat de l'incapacité publique à innover en matière d'attractivité ou l'appel à une vaine incantation à des lendemains meilleurs. Pour autant, l'UNSA entend bien que les mesures catégorielles de cette « boîte à outils SIAé » s'appliquent à l'ensemble des catégories concernées parmi les autres employeurs.**

Il est un fait que la souplesse du statut juridique du SIAé en compte de commerce, permet cette réflexion « sous un autre angle » et une adaptation plus rapide de certaines mesures dès lors que les salaires et charges sociales du SIAé sont imputés sur les crédits d'entretien des matériels (EPM) et non sur le titre II du budget des Armées comme le sont les RCS des autres employeurs ministériels. **L'UNSA entend que ses propositions très concrètes formulées au sein du GT et finançables en interne SIAé puissent s'appliquer sans attendre. Un plan de recrutement assuré à hauteur de seulement 75% et des démissions en nombre, démontrent de l'urgence à traiter la situation.** Pour cela et pour l'UNSA, les mots ne suffisent pas, les idées non plus, c'est bien un budget consacré à pallier ces difficultés qu'il est urgent d'ouvrir. **Le SIAé reste l'outil de la disponibilité aéronautique étatique « En tout lieu et en tout temps », davantage encore par les marchés verticalisés qui font du SIAé l'opérateur aéro de bout en bout jusque sur les théâtres d'opérations extérieures.**

Un 3ème GT/SIAé s'est tenu le 6 juillet, à l'ordre du jour :

► **Les conditions de recrutement des ouvriers** : déplafonnement de la reprise d'ancienneté, recrutement en Gr7, mise en place d'essais simplifiés (apprentis, ATMD, candidats avec expérience...) et le moment de ces essais (au recrutement ou au terme de la période d'auxiliaire). L'instauration d'une prime d'installation (~10000€), l'examen de recrutements temporaires en CDD en cas de carence de candidats au recrutement et leur incitation à une inscription aux essais ouvriers d'état à venir en attendant.

**L'UNSA entend en priorité traiter la situation du « stock » des quelques 750 ouvriers en groupe 6** (sur les 2200 OE du SIAé). Également les taux d'avancement, la suppression des essais d'embauche aux apprentis et ex militaires aéro avec expérience Air ou Siaé. La prime d'installation doit concerner pour l'UNSA tous les statuts (Ouvriers, contractuels, fonctionnaires). L'UNSA propose la remise en place des échelons d'affûtage rajoutés à ceux de l'expérience afin de permettre un recrutement jusqu'en 6/9 et le calcul de la prime de rendement sur l'échelon détenu réellement et non plafonné au 5<sup>ème</sup> (voir page suivante).

► **L'aménagement du temps de travail dans le cadre MinArm.** Les sujets des 35h sans RTT ou 38h avec maintien des 18 jours RTT, semaine de 4 ou 4,5 ou 5 jours, l'approche centralisée ou autonomie des AIA.

**L'UNSA n'entend pas comme une large majorité d'agents remettre en cause les 18 jours RTT.** Les retours d'expérience de semaine à 4 jours témoignent d'une explosion des maladies professionnelles et burn-outs... attention donc à ne pas produire de difficultés par un affichage séduisant en apparence. **L'UNSA propose la généralisation de l'horaire variable** avec cumul possible d'1/2 journée par semaine, **la mise en place de la journée continue** avec pause méridienne de 45min rémunérée. Cette souplesse individuelle, chacune et chacun selon son rythme, est largement possible et il faut arrêter les clichés que cela serait trop compliquée en atelier. **L'arrêt des fermetures estivales, les refus de principe au télétravail, la gratuité des repas pour tous, le maintien des régies d'avances et de recette** (Voir CR global).

L'inflation est au même niveau en mai 2023 qu'en mai 2022, revaloriser le point d'indice est une urgence !

5,2%

Inflation annuelle en mai 2022

5,1%

Inflation annuelle en mai 2023

Hausse salariale de 2,5% pour 2023 au 1er juillet et au 1er janvier 2024

+ 1,5%

Hausse de la valeur du point d'indice au 1er juillet 2023

+ 5 points d'indice

soit une hausse uniforme de 2,6% de traitement pour tous les agents

# Ouvriers d'état – Faut que ça bouge

L'UNSA-Défense l'a dit et répété, que ce soit auprès des autorités ministérielles, en Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM), auprès des parlementaires lors des auditions de la Commission Défense, auprès de tous les employeurs lors des CTR désormais CSA/R... **si rien ne se passe pour améliorer la situation du statut ouvrier sur la prochaine Loi de Programmation Militaire 2024-2030, il se sera écoulé 14 années, après les décrets de 2016, sans que rien ne bouge pour cette population.**

**Peut-on raisonnablement penser que la situation sociale, industrielle, de l'emploi, de l'attractivité, de la fidélisation, des métiers en tension, voire des menaces, elle, serait restée figée en 2016 ? Pour l'UNSA, la réponse est NON et il y a urgence à revoir tous les dispositifs applicables aux personnels ouvriers : statutaires, réglementaires, d'avancement, de carrière, salariaux, etc...**

Plusieurs réunions à venir, qu'elles soient en bilatérale UNSA (20 juillet et 18 septembre) ou multilatérales avec toutes les organisations syndicales devront faire prendre au ministère des armées, toutes les mesures correctives indispensables.

**Sans exhaustivité, quelques pistes par thèmes que proposera l'UNSA lors de ces réunions :**

## Nomenclature

- Modification du décret 2016-1993 du 30 décembre 2016 fixant la liste des professions ouvertes au recrutement en qualité d'ouvrier de l'Etat. Pour l'UNSA, cette liste doit être révisée afin d'intégrer ou réintégrer de nouvelles professions : Supply chain, sécurité, pompiers, ouvriers contrôleurs de l'infra, couturiers, opérateurs 3D, maintenance drones, métiers de la prévention, etc...
- Remplacement de l'ensemble des départs en retraite par un recrutement statutaire.

## Salaires

- Revalorisation de 10% des taux horaires pour tous les groupes de rémunération,
- majoration de la prime de rendement,
- suppression des abattements de zones,
- création de 2 échelons supplémentaires par groupe,
- déplafonnement du calcul de la prime de rendement sur l'échelon réellement détenu et non plafonné au 5<sup>ème</sup>,
- examen de la situation des TSO/T7 vis-à-vis des CE/HCD pour les agents en situation d'encadrement technique, etc...

## Avancement

- Majoration des taux d'avancement et application d'un taux d'avancement pour l'accès en HCD,
- révision de la circulaire 'Formations Qualifiantes' par intégration de nouvelles spécialités et augmentation d'un groupe + intégration des QT au titre des formations qualifiantes,
- transformation du HG en HCA,
- déroulement de carrière toutes professions en HCD...

## Réglementation

- Remise en place des échelons d'affûtage au recrutement adossé à la reprise d'ancienneté à 100% afin de permettre un recrutement en Gr6/9,
- abaissement de la note aux essais professionnels à 10/20 et obtention d'un échelon à partir de 12/20,
- ouverture des cours nationaux à tout personnel civil (aujourd'hui ouverts aux seuls ouvriers),
- écoles de formation,
- examen des modalités d'essais d'embauche aux apprentis, aux agents avec grande expérience ou anciens militaires aux métiers correspondant au poste,
- examen de la situation de tous les groupes 6 actuellement en poste pour une requalification en Gr7 et recrutement à venir en Gr7.



# Réforme des retraites

**Une réforme légale certes, mais toujours illégitime pour l'UNSA.** La réforme 'Macron 2023' entrera en vigueur au 1er septembre, les premiers décrets d'application ont été publiés au Journal Officiel du 4 juin.

**1 – Relèvement de l'âge de départ à taux plein.** A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, l'âge légal de départ en retraite sera progressivement relevé pour atteindre 64 ans en 2030.

Année de naissance	Age de départ
01/01/61 au 31/08/1961	62 ans
01/09/61 au 31/12/1961	62 ans et 3 mois
1962	62 ans et 6 mois
1963	62 ans et 9 mois
1964	63 ans
1965	63 ans et 3 mois
1966	63 ans et 6 mois
1967	63 ans et 9 mois
<b>A partir du 1/1/1968</b>	<b>64 ans</b>

**2 – En parallèle, l'allongement de la durée de cotisation pour atteindre une retraite à taux plein s'accélère.**

Génération	Durée d'assurance
01/09/61 à 1962	169 trimestres
1963	170 trimestres
1964	171 trimestres
A partir de 1965	172 trimestres

## Bonnes vacances



Prendre congé de soi-même, n'est-ce pas cela les meilleures et plus profondes vacances ? Faites en sorte que ce Fil n°192 vous fasse 2 mois... **En attendant la rentrée, toute l'équipe UNSA-Défense, l'ensemble de vos élu(e)s, délégué(e)s, représentant(e)s vous souhaitent de passer de belles vacances.** Il faut bien supporter quelques chenilles si on veut connaître les papillons, alors peu importe la destination, le paysage, l'essentiel c'est d'avoir de nouveaux yeux... Alors remplissez-les...

